

SILIKAL® PU Concrete S est un système de revêtement à 4 composants autolissant, résistant aux fortes sollicitations chimiques, mécaniques et thermiques, à base de béton de polyuréthane. Epaisseur de pose 4 à 6 mm.

Propriétés

- matériau de revêtement autolissant,
- haute résistance à l'écrasement
- haute stabilité mécanique
- résistance aux températures jusqu'à 95 °C
- faible odeur durant l'application

Domaines d'application

- pour des supports à base de ciment à l'intérieur
- pour des milieux soumis à des sollicitations mécaniques moyennes simultanément à une contrainte thermique et/ou chimique

Caractéristiques techniques

Proportion de mélange	Composant A (résine) = 2,4 kg Composant B (durcisseur) = 2,5 kg Silikal charges S : 12,0 kg Poudre pigmentée : 0,5 kg
Poids spécifique (mélange)	1,90 kg/l
Température minimale de durcissement	+10 °C (température ambiante et du sol) Tenir compte du point de rosée !
Température d'application optimale	+15 à +25 °C
Durée de vie en pot à +20 °C	max. 15 min
Durcissement à +20 °C	- accessible – après 16 heures - Sollicitation mécanique légère possible – après 24 heures - Sollicitation chimique et mécanique possible sans restriction – après 7 jours
Consommation	épaisseur de couche de 4 mm : 7,6 kg/m ² épaisseur de couche de 6 mm : 11,4 kg/m ²
Résistance à la température : 4 mm (6 mm)	Sollicitation permanente : 70 °C (80 °C) Sollicitation brève 85 °C (95 °C)
Résistance à l'écrasement	> 50 N/mm ²
Résistance à la traction	12 N/mm ²
Résistance au poinçonnement	20 N/mm ²

Des températures élevées réduisent tous les temps indiqués tandis que des températures basses les rallongent. Une modification de la consistance et de la consommation est possible. En règle générale, une variation de température de 10 °C multiplie ou divise par deux les temps mentionnés.

Support

Les supports à base de ciment doivent être solides, accrocheurs, exempts de traces de laitance de ciment, de particules et de substances séparatives.

La surface doit être préparée par des mesures appropriées (grenailage ou/et fraisage) afin de satisfaire les exigences indiquées.

La résistance à l'arrachement du support doit être au moins de 1,5 N/mm². Le taux d'humidité de la surface à recouvrir ne doit pas dépasser 4,5 % CM. Une pénétration d'humidité par le dessous doit être exclue en permanence.

Consignes de mise en œuvre

Les composants sont livrés dans les proportions de mélange appropriées. Procédure à suivre pour le mélange du système de revêtement :

Tout d'abord verser toute la résine (composant A) et tout le durcisseur (composant B) dans un récipient propre. Veiller à ce que tout le contenu d'un récipient de livraison soit entièrement vidé. Mélanger les deux liquides avec un mélangeur tournant lentement pendant au moins 30 secondes. On doit obtenir un mélange sans tris. Ensuite, ajouter les granulats et la poudre pigmentée et bien mélanger le tout.

Veiller à ce que les zones proches du fond et des parois du récipient soient aussi mélangées. Le mélange doit durer au moins 3 minutes pour toutes les quantités à mélanger. Le mélange se poursuivra jusqu'à l'obtention d'une masse homogène. Les quantités mélangées doivent toujours être des unités de livraison complètes.

Le matériau, une fois mélangé, doit être déversé immédiatement et complètement sur le sol à recouvrir et réparti avec un râteau. L'épaisseur de couche souhaitée est obtenue au moyen de la longueur des dents du râteau (4 à 6 mm). Immédiatement après l'opération au râteau, faire des passages en croix avec un rouleau à débuler pour désaérer le matériau.

Ne pas appliquer le produit en dessous de +10 °C ni avec une humidité de l'air supérieure à 75 %. Pour obtenir un bon mélange d'air (air sec), veiller à assurer une ventilation suffisante durant les phases de séchage et de durcissement. Les effets de l'humidité et des impuretés doivent être impérativement évités.

Lors de l'application du matériau, tenir compte des avertissements et conseils de prudence figurant sur l'emballage, ainsi que des règlements en vigueur des associations professionnelles concernées. D'autres remarques sur les propriétés physiques, toxicologiques et écologiques du produit figurent sur la fiche de données de sécurité.

Observer en outre les indications précisées dans les fiches techniques "Le support" et "Consignes générales de mise en œuvre" au chapitre "Silikal Informations générales" de cette documentation.

Composition d'un revêtement

1. Préparation du support
2. Couche de primaire ou d'enduit gratté avec le SILIKAL® RE 55. Léger épandage de sable siliceux de la granularité 0,7 à 1,2 mm. Eviter des amas de sable.
3. Revêtement avec le SILIKAL® PU Concrete S

Conditionnement et couleurs

Le SILIKAL PU Concrete S est livré par unités de 17,4 kg et est constitué des composants suivants adaptés les uns aux autres :

- Composant A : 2,4 kg
- Composant B : 2,5 kg
- Charges S : 12,0 kg
- Pigment : 0,5 kg

Coloris : gris, vert, rouge et ocre

Résistance à la lumière

Le produit a tendance à jaunir sous l'effet des UV, mais cela n'a aucune influence sur les caractéristiques mécaniques du revêtement durci.

Durée de conservation

Au moins 6 mois dans l'emballage d'origine non ouvert en cas de stockage à une température fraîche (< +25 °C) à l'abri du gel et de l'humidité.

Ne pas exposer au rayonnement solaire direct.

Nettoyage des appareils

Immédiatement après leur utilisation, les appareils/outils de travail doivent être nettoyés soigneusement avec un solvant approprié.

Marquage

Composant A : –

Composant B : nuisible à la santé

Granulats : irritant

Pigments : –

Marquage CE

La norme DIN EN 13 813 "Matériaux de chapes et chapes – Propriétés et exigences" (Jan. 2003) spécifie les exigences applicables au matériau pour chape destiné à la construction de planchers en intérieur. Cette norme concernent également les revêtements et les couches de finition en matière synthétique. Les produits, qui correspondent à la norme susmentionnée, portent le marquage CE.

¹⁾ Les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage CE a été appliqué

²⁾ NPD = No performance determined ; aucune valeur déterminée

³⁾ se rapporte à la couche lisse, sans charges

⁴⁾ CWFT (classified without further testing)

CE

SILIKAL GmbH · Ostring 23 · 63533 Mainhausen

10¹⁾

EN 13813 SR-AR1-B1,5-IR4

Revêtement/chape en résine synthétique pour usage dans des locaux.
(structure des couches selon la fiche d'information technique).

Tenue au feu (Fire Classification)	E _s ⁴⁾
Dégagement de substances corrosives (Synthetic Resin Screed)	SR
Perméabilité à l'eau	NPD ²⁾
Résistance à l'usure (Abrasion Resistance)	AR 1 ³⁾
Adhérence (Bond)	B 1,5
Résistance aux chocs (Impact Resistance)	IR 4
Isolation phonique au bruit de pas	NPD ²⁾
Absorption acoustique	NPD ²⁾
Isolation thermique	NPD ²⁾
Résistance chimique	NPD ²⁾

Directive EU 2004/42/CE (directive Decopaint)

La teneur en VOC (catégorie de produit IIA/j type Lb) maximale autorisée dans la directive EU 2004/42 est de 500 g/l (limite de 2010) à l'état prêt à l'emploi.

La teneur maximale du SILIKAL® PU Concrete S à l'état prêt à l'emploi est inférieure à 500 g/l VOC.

Silikal GmbH

☒ Ostring 23

☎ +49 (0) 61 82 / 92 35-0

🌐 www.silikal.de

D-63533 Mainhausen

☎ +49 (0) 61 82 / 92 35-40

✉ mail@silikal.de

Informations sur les produits Silikal

Edition RE/RU 4.02.A

Mars 2013

Fiche SILIKAL® PU C S

Feuille 2 sur 2